

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

M. Gilles MORETTON
Président de la Fédération Française de Tennis
Stade Roland-Garros
2 avenue Gordon Bennett
75016 Paris

Paris, le 11 mars 2021

Monsieur le Président,

La loi *relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace* a été promulguée par le Président de la République le 2 août 2019. Celle-ci renforce les dispositions du code du sport permettant aux fédérations sportives qui le souhaitent d'organiser des ligues à l'échelle alsacienne.

Comme l'a confirmé le Ministère des Sports à l'automne 2020 lors de son audition par l'Assemblée nationale dans le cadre du contrôle de l'application de la loi du 2 août 2019, rien n'empêche donc juridiquement et techniquement la constitution de ligues sportives alsaciennes. De même, la présence de plusieurs ligues sur le territoire d'une même région, dès lors naturellement qu'elles agissent respectivement sur des périmètres territoriaux différents, ne pose pas de difficultés.

Co-rapporteur pour l'Assemblée nationale de la loi du 2 août 2019, j'observe avec attention et soutiens pleinement la démarche en faveur d'une Ligue d'Alsace de Tennis, engagée par les acteurs alsaciens. Conformément à la volonté exprimée par les clubs de notre territoire, cette démarche est aujourd'hui, après plusieurs mois de travail, solidement avancée. J'espère que cet effort pourra compter sur votre appui pour aboutir dans les prochaines semaines.

Avec la loi du 2 août 2019, en rupture avec les méthodes coercitives de redécoupage des périmètres territoriaux imposées en 2016, le législateur a voulu laisser aux fédérations sportives et à leurs clubs la faculté de déterminer, dans le dialogue avec leurs représentants territoriaux, l'organisation leur apparaissant la plus adaptée aux défis rencontrés par leur discipline et sa pratique. En saisissant l'opportunité proposée par la loi, le tennis alsacien, et avec lui la Fédération Française de Tennis, s'inscrivent dans le parfait esprit de ce travail législatif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération respectueuse.



Raphaël SCHELLENBERGER